



Le 20 mars 2020

AVIS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE MÉDICAMENTS

Autorisation préalable pour les réclamations de médicaments du Programme des services de santé non assurés (SSNA)

Le Programme des Services de santé non assurés (SSNA) de Services aux Autochtones Canada (SAC) connaît actuellement une capacité réduite à traiter les demandes pour des approbations préalables visant les médicaments à usage restreint et les médicaments d'exception. Par conséquent, le Programme des SSNA a modifié certaines couvertures de médicaments. **Plusieurs médicaments à usage restreints sont devenus pour une période temporaire des médicaments couverts sans restriction, sans besoin d'approbation préalable.**

Lorsque vous recevez une ordonnance d'un patient admissible pour un médicament à usage restreint, veuillez essayer de soumettre la demande par voie électronique comme pour un médicament couvert sans restriction. Veuillez prendre note que le système de traitement électronique des demandes du Programme des SSNA n'est pas touché, les demandes de médicaments couverts sans restriction peuvent être soumises comme à l'habitude.

Si la demande ne peut pas être traitée à titre de médicament couvert sans restriction, les fournisseurs doivent communiquer avec le Centre des exceptions pour médicaments (CEM) du Programme des SSNA au 1-800-580-0950 pour demander une approbation préalable.

On rappelle aussi aux fournisseurs qu'en vertu du processus d'approvisionnement d'urgence de médicaments, **ils peuvent fournir un approvisionnement d'urgence de médicaments jusqu'à quatorze jours** (antérieurement de sept jours). Les fournisseurs de services pharmaceutiques devraient communiquer avec le CEM lorsque c'est possible afin de recevoir une approbation rétroactive après avoir fourni le médicament en urgence. Le processus d'approbation préalable doit être appliqué afin de fournir au client la balance de l'ordonnance.

Les fournisseurs peuvent communiquer avec le Centre des exceptions pour médicaments du Programme des SSNA au 1-800-580-0950 ou auprès du centre d'appels sur le traitement des demandes d'Express Scripts Canada en composant le 1-888-511-4666. Veuillez prendre note qu'il pourrait y avoir une attente plus longue qu'à l'habitude sur ces lignes.

Nous nous excusons pour les inconvénients.